

# DROIT DE RÉPONSE

Jean-Marc Manzon, Léonce Roubaud, Michel Granier disent :

Notre intervention relève d'un droit de réponse au tract publié par une candidate sur ce blog, droit de réponse que nous estimons être le nôtre, nous qui sommes restés des amis fidèles auprès de Robert Chardon et qui sommes attaqués par Madame Saez sur nos motivations à poursuivre notre engagement auprès de notre Maire.

Madame Saez, vous vous prétendez démocrate, laissez-nous en douter ! Si l'on en juge par votre rage et votre acharnement à pourfendre tous ceux qui ne sont pas de votre avis, votre comportement s'apparenterait plutôt à celui d'un « despote » ! Ne vous en déplaise, Madame, tous ne vous suivent pas comme un seul homme ! Vos manières de voir et d'agir ne font pas l'unanimité. Conserver des valeurs objectives et humaines peut aussi être un choix différent du vôtre ! Certains d'ailleurs, probablement dépités par vos manœuvres, ont préféré partir simplement !

S'agissant du goût pour un certain pouvoir et de la vénalité dont vous nous affublez, il n'y a qu'à vous voir courir après les mandats et les titres ostentatoires pour légitimement s'interroger sur vos desseins et ... les comparer aux nôtres ! Nous passons, bien évidemment, sur les avantages en nature de toutes sortes (chauffeur et véhicule particuliers, par exemple) que la grande Courageuse et Responsable que vous prétendez être, ne refuse pas au regard d'une gestion pointilleuse des deniers publics. Nos concitoyens ont pour habitude de dire, chère Madame, « charité bien ordonnée commence par soi-même » ...

En positionnant sur un « fauteuil » d'adjoint, une personne vous étant très chère, et en souhaitant le « visser », pour vous paraphraser, à une place avantageuse et non plus de conseiller comme il l'était auparavant, convenez que nous pourrions avoir des doutes sur vos véritables motivations et votre inconditionnel amour du village ! Vous accusez le Maire d'avoir voulu faire l'acquisition d'un véhicule au prix prohibitif, ce qui est, bien évidemment, faux ! Rappelons aux Venellois qu'une telle dépense est soumise à la mise en œuvre d'un marché public sous couvert d'un cahier des charges publié et de la validation de la Commission d'Appel d'Offres (CAO).

Précisons également à cette occasion, que les finances de la commune sont saines et excédentaires et que c'est Robert Chardon qui en maîtrise la gestion alors que votre délégation relevait du Protocole, de l'Etat-Civil et du Personnel. En revanche, beaucoup de Venellois ont pu constater votre engouement à user des avantages de votre qualité de conseillère départementale et de votre voracité à accumuler les titres et les fonctions au détriment de celles d'une éventuelle future Maire.

Robert Chardon, à votre grand dam, est un chef d'entreprise dont l'expérience, les compétences et les responsabilités sont la meilleure garantie d'un bon gestionnaire. Ses capacités intellectuelles ne font pas l'ombre d'un doute. Par ailleurs, vous usez et abusez de votre nom marital, Madame, tel un sésame, pour tenter de persuader l'électeur que vous possédez les qualités de votre défunt époux. Etre « **femme de** » devrait cautionner toutes vos actions ! C'est vous que les Venellois jugeront, vous qui n'avez laissé aucune chance à un convalescent, vous qui n'avez eu aucun égard envers celui qui a pris dignement la relève de votre époux malade, vous qui n'avez eu aucune considération pour un homme, son épouse, ses enfants, que vous connaissiez depuis 14 années, vous qui avez axé toute votre campagne sur des propos diffamatoires et calomnieux et qui en abaissez lamentablement le niveau.

Rétablissons la vérité.